Image not found or type unknown

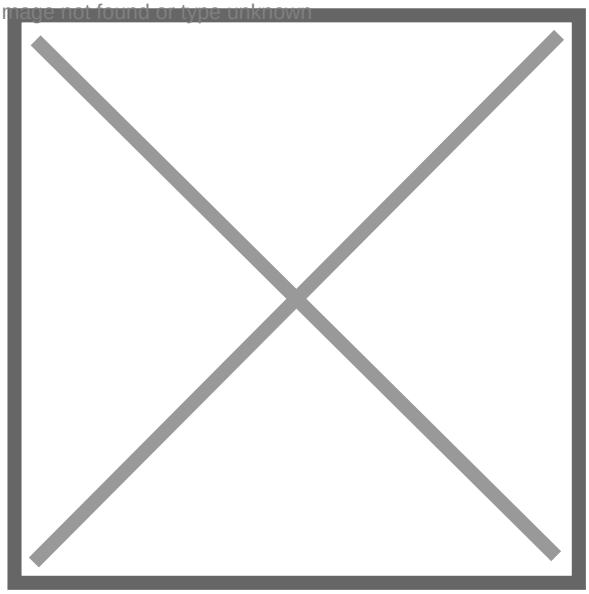

Puis je baisser des heures au contrat

Par **FANNYB**, le **16/06/2015** à **11:19**

bonjour j'ai besoin d'une employée a temps plein.
une employée est actuellement en cdi à 80% je lui propose d'augmenter ses heures celle ci refuse puis je lui baisser les heures afin de pouvoir embaucher mon apprentie BM a temps pleins merci de votre réponse

Par **moisse**, le **16/06/2015** à **19:11**

Non vous ne pouvez pas sans son accord.
Par contre vous pouvez exiger avec un délai de prévenance l'accomplissement d'heures complémentaires.
Vous pouvez aussi l'aviser que vos contraintes techniques/économiques exigent la présence d'un salarié à temps plein, et que vous êtes donc conduit à mettre en œuvre une procédure de licenciement à caractère économique à son endroit.
Mais à manier avec précautions, surtout en prévoyant le remplacement par un apprenti pas ou peu payé.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés